

FOCUS EMILE

L'arrivée, au mois de mai 2020, d'une infirmière du Centre Hospitalier Charles Perrens et celle, prochaine, d'un éducateur du CEID (février 2021) témoignent de la volonté des acteurs à l'initiative de l'EMILE de construire des réponses à partir des compétences existantes au sein du territoire, en dépassant les cloisonnements historiques des secteurs social, médico-social et sanitaire.

"Infirmière au CHCP depuis 2009, j'avais pu appréhender cette approche au sein de l'EPIC (Equipe Psychiatrique d'Intervention et de Crise), notamment dans le lien avec les services sociaux.

La différence significative avec l'EMILE réside dans l'inclusion des acteurs au sein d'une même équipe, et non d'un partenariat, facilitant une vision décloisonnée et une approche commune en faveur de la cohérence de l'accompagnement.

Mon arrivée au sein de l'EMILE a été, pour moi, pleine de surprises et d'étonnements.

Dès mon arrivée, j'ai immédiatement pu mesurer l'importance de construire un accompagnement à partir de la personne elle-même, de là où elle en est, et non à partir de l'organisation institutionnelle. Point très rassurant dans ma vision de nos métiers d'accompagnants.

Il s'agit là, en effet, de sortir la personne de son rôle de malade.

J'ai également trouvé très intéressant de constater à quel point il est laissé la possibilité à la personne de décider, de lui laisser le choix ; j'ai très vite pu observer que cette participation active est essentielle, car la replace dans un rôle de citoyen.

Je me suis tout de même questionnée (et me questionne encore) sur la possibilité qu'a la personne en crise psychique de réaliser des choix éclairés : n'y a-t-il pas un risque d'interprétation erronée de sa situation à ce moment-là ? Et comment pouvons-nous accompagner cela ?

Je me familiarise et m'approprie peu à peu, en tant que professionnelle, cette notion qu'est le rétablissement...

Une chose est sûre, c'est que la prise en compte des besoins de la personne, à la fois sur le plan de sa santé, de sa réinsertion, de son accompagnement social devient possible grâce au partage des compétences de chaque professionnel."